

Pour citer cet article :

Blanche-Benveniste (C.) & Willems (D.), 2016, « Les verbes faibles », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>
DOI : <https://nakala.fr/10.34847/nkl.4cbc7f35>

1. DÉLIMITATION DU DOMAINE

1.1. Définition

Les verbes faibles (cf. Blanche-Benveniste 1989) sont définis à la fois par leur comportement syntaxique double (ils se construisent avec une *que*-phrase et en incise) et par leur contenu décrit comme modal, épistémique, évidentiel, ou évaluatif (ils ont été appelés *e e verbs*, Thompson 2002). L'exemple type serait en français *je crois* dans¹ :

- (1) *je crois* qu'elle y est toujours cette école
elle y est toujours *je crois* l'école

Les verbes faibles se rencontrent très majoritairement à la première personne de l'indicatif présent. On les trouve également, mais plus rarement, à la deuxième personne dans les structures interrogatives :

- (2) L1 : tu es tu penses que tu es plus maniaque à l'oral qu'à l'écrit
L2 : beaucoup plus à l'écrit qu'à l'oral

Une autre caractéristique importante, qui a valu à ces verbes la dénomination de « verbes à rection faible », c'est que la *que*-P peut difficilement être reprise par les proformes *le*, *ça*, tout en conservant le sens épistémique (cf. la discussion sous 3.1.):

- (3) (?) elle y est toujours je le crois l'école
(?) elle y est toujours je crois ça l'école

En anglais, les équivalents de ces verbes ont par ailleurs la possibilité d'omettre le *that* (« *that* deletion ») :

- (4) Everybody has to believe something. *I believe* I'll have another beer (Thompson & Mulac 1991)

¹ Sauf indication contraire, tous les exemples cités sont attestés en français parlé (tirés du corpus de français parlé du GARS, *Corpaix*).

Du coup, tout un groupe de linguistes ont mis en cause le statut de principale et de subordonnée des deux parties de la construction : la [*that*] clause cesserait d'être une « phrase enchâssée » et pourrait être considérée comme la proposition « principale » :

The deletion of *that* causes the lowest clause to cease behaving like a self-contained embedded clause. (Noonan 1985).

Il reste à savoir si l'on a en français l'équivalent du *that deletion*, à savoir l'absence de *que* (cf. la discussion sous 3.1.) :

(3') (?) je crois elle y est toujours cette école.

L'idée de subordination a aussi été remise en cause sur le plan sémantique, en particulier dans les analyses fondées sur l'énonciation, comme le disait dès 1958 Émile Benveniste :

En disant *je souffre*, je décris mon état présent. En disant *je sens (que le temps va changer)*, je décris une impression qui m'affecte. Mais que se passera-t-il si, au lieu de dire *je sens (que le temps va changer)*, je dis : *je crois (que le temps va changer)* ? La symétrie formelle est complète entre *je sens* et *je crois*. L'est-elle pour le sens ? Puis-je considérer ce *je crois* comme une description de moi-même au même titre que *je sens* ? Est-ce que je me décris croyant quand je dis *je crois (que...)* ? Sûrement non. L'opération de pensée n'est nullement l'objet de l'énoncé ; *je crois (que ...)* équivaut à une assertion mitigée. En disant *je crois (que...)* je convertis en une énonciation subjective le fait asserté impersonnellement, à savoir *le temps va changer*, qui est la véritable proposition. (E. Benveniste 1958 : 264).

Dans leurs emplois parenthétiques, ces verbes ont parfois été considérés comme des « syntagmes réduits », contenant des verbes “défectifs”, *Reduced Parenthetical Clauses* dans Schneider (2005: 169). En poussant à sa limite cette apparente « défectivité », certains linguistes ont soutenu que ce n'étaient plus des verbes mais des sortes d'adverbes épistémiques (Thompson & Mulac 1991, Andersen 1997, Pietrandrea 2005). Comme l'écrit Apothéloz (2003 : 237) : « On appellera désormais ce second statut adverböide modal » .

1.2. Inventaire

La délimitation du domaine est une entreprise délicate, en raison des bases fluctuantes des choix de départ et de la polysémie inhérente de ces verbes. Plusieurs études traitant des verbes faibles ont choisi quelques verbes prototypiques, en exploitant leurs propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques remarquables : *je crois, je trouve*. Andersen (1997) cite parmi les verbes prototypiques : *il me semble, je t'assure, j'ai l'impression, je crois, je pense, je trouve*. Parmi les non-prototypiques, à la première personne : *je me souviens, je me rappelle*. Dans un autre cadre, Schneider a fourni en 2005 (pour le français et pour l'espagnol et l'italien) une série de critères à la fois syntaxiques et pragmatiques qui aboutissent à un inventaire d'une vingtaine de verbes. Cet inventaire est fondé sur des critères qu'il s'agirait encore de compléter par une description plus poussée. D'autres travaux avancent par étapes, en commençant par les verbes les plus fréquents *je pense, je crois, je trouve* et en élargissant progressivement vers des verbes moins fréquents ayant les mêmes caractéristiques, *il me semble, il paraît, on dirait, je dirais, j'ai l'impression* (Blanche-Benveniste & Willems, 2007, 2010). Ni l'inventaire ni la

délimitation par rapport à d'autres classes (par exemple les verbes de parole) ne peuvent être considérés comme achevés pour le français (cf. toutefois Gachet 2015, pour une comparaison entre verbes de discours indirect et verbes faibles).

Ces verbes ont presque toujours été noyés dans des ensembles beaucoup plus vastes : modaux épistémiques, parenthétiques, marqueurs évidentiels, marqueurs discursifs, etc. En fait, ils se trouvent à l'intersection des verbes parenthétiques et des modaux épistémiques et l'inventaire ne pourrait être fait qu'en tenant compte d'un ensemble de propriétés bien déterminées, à la fois syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Pour le français, nous ne disposons pas pour l'instant de telles délimitations (pour une tentative dans ce sens, cf. 3.1.). Malgré leur très haute fréquence et leurs particularités sémantiques et syntaxiques, ces verbes n'ont bénéficié d'aucun statut particulier dans la tradition grammaticale française.

1.3. Approches théoriques

Les verbes faibles ont intéressé les linguistes pour des raisons diverses, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Sur le plan syntaxique, c'est la relation entre la structure à *que*-P et la structure à incise qui a donné lieu à diverses hypothèses, en particulier dans le cadre génératif (Ross 1973, Emonds 1973, 1976). Ces verbes prennent également une place privilégiée dans la problématique de la montée de la négation (cf. déjà Jespersen 1917), la montée des éléments *wh* et autres extractions à distance.

Sur le plan sémantique, c'est le sens non assertif atypique du prédicat qui a attiré l'attention. Ce sens modal est apparemment en divergence avec le rôle syntaxique dominant du prédicat. Un article fondateur du philosophe Urmson lance en 1952, dans la revue *Mind*, l'appellation de « verbes parenthétiques », appliquée à des verbes autres que des verbes de parole, qui ne décrivent pas une activité mentale mais qui véhiculent d'autres contenus en particulier une appréciation sur la validité de la proposition. Ducrot (1975) a utilisé ces notions pour différencier deux sens du verbe français *je trouve* (et de son équivalent portugais *acho*). Il n'y a par ailleurs pas de consensus en ce qui concerne le sens précis des verbes faibles en tant que modaux, évidentiels ou verbes d'attitude propositionnelle. Les quelques auteurs qui traitent le rapport entre les verbes faibles et la proposition qu'ils modifient le définissent en termes de mitigation ou de certitude réduite (Caffi 2001).

Les études des années 1990 et suivantes privilégient l'approche pragmatique. La valeur sémantique particulière ainsi que l'utilisation en structure parenthétique a favorisé leur analyse en tant que marqueurs pragmatiques ou discursifs d'(inter)subjectivité et les ont liés à la catégorie adverbiale (cf. Andersen 1997, Aijmer 1997, Thompson & Mulac 1991, Thompson 2002, Dostie 2003). L'utilisation du terme d'adverboïde par Apothéloz (2003) est révélatrice de cette approche.

La perte de certaines propriétés morpho-syntaxiques (limites sur l'utilisation des personnes et des temps) et l'affaiblissement sémantique que ces verbes auraient subi expliquent qu'on les ait souvent traités dans le cadre de la grammaticalisation. Les

notions de degrés de subordination développées par Lehmann (1988) qui ont semblé adaptées à ces verbes, les ont fait placer très bas sur l'échelle. L'affaiblissement sémantique et le comportement parenthétique les a fait rapprocher des adverbes (Thompson & Mulac 1991, Andersen 1997) en les considérant comme un cas de « décatégorisation ». Traugott (1995) indiquait un schéma de développement qui leur convenait encore mieux:

propositional > textual > (inter) subjectivity

En ce cas, le terme de pragmaticalisation a pu sembler plus approprié (Apothéloz 2003, Pusch 2005).

Pour les verbes *I think (je pense)* et similaires, l'effet de pragmaticalisation serait poussé si loin qu'il aurait fait disparaître le matériel morphosyntaxique *that (que)*, habituellement caractéristique de la subordination.

Récemment ces verbes ont également été traités dans le cadre de la grammaire constructionnelle (cf. Willems & Blanche-Benveniste 2014), le sens mitigateur étant lié non au sens lexical du verbe mais à une famille de constructions.

Récemment aussi, au niveau de la théorie linguistique, les verbes faibles ont fait l'objet d'un débat intéressant entre tenants de l'approche 'usage based', défendant l'idée que les verbes faibles sont à considérer comme des fragments ou formules prenant des *que-P* qui ne sont pas grammaticalement subordonnées et les défenseurs d'une analyse syntaxique plus traditionnelle, posant l'existence d'une subordination syntaxique (Boye & Harder 2007, Newmeyer 2010).

Un autre apport, développé pour l'anglais, a favorisé le domaine de l'acquisition du langage, ces verbes figurant parmi les tout premiers verbes qui interviennent dans des structures complexes (Tomasello 1992, Diessel & Tomasello 2001, Diessel 2004).

Pour le français, les études descriptives sur corpus sont encore peu nombreuses, à l'exception de Andersen (1997), basé sur un corpus de français parlé, Schneider (2007), basé sur un corpus de français, d'italien et d'espagnol parlés (1939 exemples au total) et Blanche-Benveniste & Willems (2007, 2010), qui ont utilisé environ 2.000 exemples de français parlé pour les trois verbes *je crois, je pense, je trouve*, et 600 exemples de *il me semble, il paraît, on dirait, je dirais, j'ai l'impression* à partir d'un corpus de 1.500.000 mots (Corpaix). Gachet (2015) fait le point sur la place de ces verbes parmi les parenthétiques et propose un bilan critique de leurs spécificités syntaxiques, sémantiques et pragmatiques.

1.4. Terminologie

Les terminologies les plus courantes ont pour effet de reverser nos verbes dans des catégories plus vastes. On s'en tiendra ici aux terminologies utilisées en linguistique française.

Sur le plan syntaxique :

- verbes « à complétives », suivis de l'indicatif (les grammaires usuelles)
- verbes d'opération (Benveniste 1958)
- verbes parenthétiques depuis Urmson 1952 (Andersen 1997, Recanati 1984, Jayez et Rossari 2004, Gachet 2015)
- propositions parenthétiques réduites (Schneider 2005)
- verbes à incise (Cornulier 1978, Nølke 1996)

Sur le plan sémantique, ils sont traités parmi :

- les verbes modaux
- les verbes de modalité épistémique (Thuillier 2004), modaux épistémiques (Borillo 1978)
- les verbes (ou marqueurs) évidentiels (Nølke 1994, Rooryck 2001)

Les essais pour trouver une terminologie propre à ces verbes, sans les reverser dans une catégorie très générale, sont assez limités :

- verbes (à rection) faible(s) (Blanche-Benveniste 1989, Blanche-Benveniste & Willems 2007, 2010). Cette terminologie a été reprise par Andersen 1997, Apothéloz 2003, Pusch 2003 (pour l'occitan).
- construction (à rection) faible (Willems & Blanche-Benveniste, 2014)

1.5. Liens avec d'autres catégories et fonctions

1.5.1. Syntaxe

Sur le plan syntaxique les verbes faibles mettent en question la notion de **catégorie grammaticale** et en particulier celle du verbe. Quel rapport y a-t-il entre « effet modal » et classement en catégories (quel rapport entre *je crois* et des adverbes modaux ?).

Leur analyse mène d'autre part à une réflexion renouvelée sur les notions de **valence verbale** (les verbes faibles régissent-ils toujours la *que-P* ?) et de **subordination** (*que* est-il automatiquement une marque de subordination ?). Ils mènent à une réflexion sur la notion de **familles de constructions** et leurs réalisations syntaxiques et macro-syntaxiques.

1.5.2. Sémantique

Sur le plan sémantique, l'étude des verbes faibles repose de façon centrale sur la notion de « portée » sémantique. Elle met aussi en œuvre la notion de **polysémie verbale**, aucun verbe faible n'ayant exclusivement ce sens-là. Sur le plan pragmatique une réflexion sur l'**évidentialité** s'impose et ses rapports avec la validation du contenu de l'énoncé et les degrés de **prise en charge** par le locuteur.

1.5.3. Grammaticalisation/pragmaticalisation

Dans la littérature récente les verbes faibles ont souvent été traités dans le cadre de la grammaticalisation et/ou de la pragmaticalisation et ceci tant en ce qui concerne le rapport entre les contenus faibles et forts de ces verbes qu'entre les diverses réalisations de la construction, projetées sur un continuum de grammaticalisation.

2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

2.1. *Références importantes*

2.1.1. *Linguistique française*

Andersen, Hanne Leth, 1997, *Propositions parenthétiques et subordination en français parlé*, Thèse de doctorat, Université de Copenhague.

Apothéloz, Denis, 2003, « Grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? Le cas de la rection dite 'faible' », *Verbum* 3, 240-262.

Blanche-Benveniste, Claire, 1989, « Constructions verbales "en incisives" et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé* 9, 53-73.

Blanche-Benveniste Claire & Dominique Willems, 2007, « Un nouveau regard sur les verbes faibles », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* 102/1, 217-254.

Ducrot, Oswald, 1980, « Je trouve que », in *Les mots du discours*, Editions de Minuit, 57-92, première édition in *Semantikos* 1/1, 1975, 63-88.

Gachet, Frédéric, 2015, *Incises de discours rapporté et autres verbes parenthétiques. Étude grammaticale*, Paris, Champion.

Recanati, François, 1984, « Remarques sur les verbes parenthétiques », in Pierre Attal et Claude Muller (éds), *De la syntaxe à la pragmatique*, Actes du Colloque de Rennes, VIII, Amsterdam, J. Benjamins, 319-352.

Schneider, Stephan, 2007, *Reduced parentheticals clauses as mitigators. A corpus study of spoken French, Italian and Spanish*, Amsterdam, Benjamins.

Willems, Dominique & Claire Blanche-Benveniste, 2010, « Verbes 'faibles' et verbes à valeur épistémique en français parlé : *il me semble, il paraît, j'ai l'impression, on dirait, je dirais* », in Iliescu, Maria, Siller-Runggaldier, Heidi M. & Paul Danler (éds), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, IV, Berlin, De Gruyter, 565-579.

Willems, Dominique & Claire Blanche-Benveniste, 2014, A constructional corpus-based approach of 'weak' verbs in French. In Boas H. & Francisco González-García, *Romance Perspectives on Construction Grammar*, Amsterdam, J. Benjamins, chapter IV, pp. 113 - 138.

2.1.2. Linguistique générale

Benveniste, Emile, 1958/1966, « De la subjectivité dans le langage », in *Problèmes de linguistique générale*, t. 1 : chap. 21, Paris, Gallimard, Coll. *Tel*, 258-266.

Boye, Kasper & Peter Harder, 2007, « Complement taking predicates. Usage and linguistic structure », *Studies in Language* 31:3, 569-606.

Newmeyer, Frederick, 2010, « What conversational English tells us about the nature of grammar: A critique of Thompson's analysis of object complements », in Kasper Boye & Elisabeth Engberg-Pedersen (éds), *Language Usage and Language Structure*, Berlin, Mouton de Gruyter, 3-43.

Thompson, Sandra, 2002, « 'Object Complements' and conversation : Towards a realistic account », *Studies in Language* 26, 125-164.

Thompson, Sandra A. & Anthony Mulac, 1991a, « A Quantitative Perspective on the Grammaticization of Epistemic Parentheticals in English », *Approaches to Grammaticalization* (vol. 2 : *Focus on Types of Grammatical markers*), Traugott, Elisabeth Closs & Bernd Heine (éds), Amsterdam / Philadelphie, Benjamins, 313-329.

Urmson, James, 1952, « Parenthetical verbs », *Mind* 61 (244), 480-496.

2.2. Autres lectures pertinentes

Avanzi, Mathieu, 2012, *L'interface prosodie / syntaxe en français*, GRAMM-R. Études de linguistique française 13 Peter Lang.

Brinton, Laurel J., 1996, *Pragmatic markers in English : Grammaticalization and discourse functions*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.

Diessel, Holger & Michael Tomasello, 2001, « The acquisition of finite complement clauses in English. A corpus-based analysis », *Cognitive Linguistics* 12:2, 971-1011.

Emonds, Joseph E., 1976, *A Transformational Approach to English Syntax. Root, Structure-Preserving, and local transformation*, New York, Academic Press = 1981, *Transformations radicales conservatrices et locales. Pour une conception transformationnelle de la syntaxe*, Paris, Seuil, traduction de l'anglais par Judith Milner.

Glikman, Julie & Avanzi, Mathieu 2009, "Entre rection et incidence: des constructions verbales atypiques? Etudes sur *je crois, je pense* et autres parenthétiques", *Linx* 61.

Jayez, Jacques & Corinne Rossari, 2004, « Parentheticals as conventional implicatures », in F. Corblin & de H. Swart (éds), *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI, 211-229.

Lehmann, Christian, 1988, « Towards a typology of clause linkage », in J. Haiman & S. Thompson (éds), *Clause combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam / Philadelphie, Benjamins, 181-225.

Ross, John Robert, 1973, « Slifting », in Maurice Gross, Morris Halle & Marcel-Paul Schützenberger (éds), *The formal analysis of natural languages, Proceedings of the first international conference*, La Haye, Mouton, 133-169.

Schneider, Stefan, Glickman Julie, Avanzi Mathieu, 2015, *Parenthetical verbs*, Berlin-New York, De Gruyter-Mouton.

Thompson, Sandra A. & Anthony Mulac, 1991b, « The discourse conditions for the use of the complementizer *that* in conversational English », *Journal of Pragmatics* 15, North-Holland, 237-251.

Van Bogaert, Julie, 2009, *The grammar of complement-taking mental predicate constructions in present-day spoken British English*, Thèse de doctorat, Université de Gand.

Verhagen, Arie, 2006, « On subjectivity and ‘long distance Wh-movement’ », in Athanasiadou A., Canakis C. & Cornillie B. (éds), *Subjectification : Various Paths to Subjectivity*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.

Willems Dominique, 2011, Les degrés d'intégration syntaxique de la modalité épistémique. Le cas de *sembler* et *paraître*. In M.J. Béguelin et G. Corminboeuf. (eds), *Du système linguistique aux actions langagières*, De Boeck-Duculot, Série Champs linguistiques : 61-72.

3. ANALYSES DESCRIPTIVES

On se limite ici aux descriptions données pour le français.

3.1. Analyses syntaxiques

Peu de descriptions détaillées pour le français. On note toutefois un intérêt renouvelé dans les années 2010 et suivantes (cf. *Lynx* 61 2009, Gachet 2015, Schneider, Glickman & Avanzi 2015).

Ces verbes sont caractérisés, d'après un avis assez général, par au moins deux types syntaxiques, la construction à *que*-phrase et la construction en incise (médiane ou finale).

3.1.1. La construction à *que*-P : *je crois que*-P

- (5) (a) *je crois* que j'ai pleuré tout le trajet du retour [OFROM, unine15b22m]
(b) et puis moi *je trouve* surtout que les pigeons ont TOtalement éliminé les moineaux []

C'est la réalisation la plus fréquente pour chacun des verbes. En comparaison avec d'autres verbes suivis de complétive, par exemple *je regrette que*, *je jure que*, il apparaît que pour ces verbes, dans leur valeur épistémique, la complétive n'a pas de relation d'équivalence avec *le* ni avec *ça* (Blanche-Benveniste 1989):

- (6) (a) je jure que je viendrai / je le jure
 (b) je crois qu'ils étaient quatre ou cinq / je crois/ (?) je le crois/ *je crois ça

Cette absence de proforme a conduit plusieurs linguistes à conclure, en accord avec des analyses de linguistique générale (Thompson & Mulac 1991, Lehmann 1988) que ces verbes n'exerçaient aucun pouvoir de rection sur la *que*-phrase (Andersen 1997, Apothéloz 2003 parle de 'pseudo-rection'). D'autres descriptions (Blanche-Benveniste & Willems 2007, Willems & Blanche-Benveniste 2010) confirment, du moins pour l'oral, l'absence des proformes *le/ça* (aucun exemple n'a été relevé dans leur corpus de 2.000 exemples) mais refusent de parler d'absence totale de rection, puisque d'autres proformes telles *ce que, qu'est-ce que* restent possibles :

- (7) *ce que je trouve* en gros c'est que plus c'est moderne moins on en parle

D'autres linguistes encore, se basant essentiellement sur des exemples écrits, contestent l'absence de proformes (cf. Gachet 2009, 2015). Il reste que l'interprétation sémantique des exemples est difficile, qu'ils sont rares et semblent confinés à la langue écrite. Une analyse approfondie reste à faire (cf. Willems, en préparation).

Une autre discussion concerne le fait de savoir si le français offre des cas d'absence de *que*, analogue au « *that* deletion » de l'anglais. L'analyse est délicate : le *que* est souvent difficile à percevoir et beaucoup d'exemples peuvent être récusés dès qu'on tient compte de contextes larges. Des exemples de ce type, avec une portée claire sur la P qui suit, sont toutefois attestés (Avanzi 2012, Gachet 2015). Ex.

- (8) ils sont trop bien les Belges ↘ *je crois* plus tard je vais aller habiter là-bas ↘ [OFROM, unine15a92d]
- (9) L1 : parce que il peut pas aller là ↘
 L2 : mais il a peut-être coupé les-
 L1 : puis *je crois* il a- il a coupé- ouais il a coupé des- il a fait des bords là ↘ du jardin ↗ [OFROM, unine15b21d]
- (10) je suis rentrée de Thaïlande ↗ euh *je crois* elle m'a même pas laissé deux jours ↗ euh pour reprendre mon rythme [OFROM, unine1576m]

Mais ces exemples restent marginaux en français. Dans ce sens, l'absence de *que* en français n'est pas vraiment comparable au *that*-deletion anglais, qui, lui, est largement répandu et concerne un nombre plus important de verbes. La question reste de savoir quelle analyse proposer pour la structure *je crois il va venir*: s'agit-il d'un cas d'ellipse du *que*, le verbe continuant à régir (faiblement) la P, ou faut-il plutôt les interpréter comme des cas de parenthétiques en position initiale (Gachet 2015) ?

3.1.2. La construction en incise

Elle recouvre essentiellement deux positions, médiane ou finale (*slifting* chez Ross 1973, *postposée* chez Borillo 1978). Ex.

(11) mais c'est quand même pas ↗ *je pense* ↗ une majorité ↘ []

(12) ça fait effet assez rapidement ↘ *je crois* → [OFROM, unine15a95d]

Une analyse minutieuse des exemples révèle quelques cas rares de position initiale en français parlé :

(13) ben disons que quelquefois c'est pas utile de de mettre par exemple des mots anglais dans toutes les phrases hein parce que moi *je trouve* actuellement c'est un peu trop un une manière de faire un pas de frimer mais euh de dire ouais (...)

Il faudrait y ajouter des cas collectés sur internet (cf. Gachet 2015 : 284-285).

Les incises peuvent se rencontrer sous trois formats : ordre SV (*je crois, il me semble*), inversion du sujet clitique (*paraît-il, croyons-nous*), ou formulation en *que* (*Tu peux m'attendre un quart d'heure, qu'il me semble*. [Marcel Aymé, *La Jument verte*]).

La construction en incise est sans doute la structure la mieux décrite (Borillo 1978, Cornulier 1978, Andersen 1977, Apothéloz 2003, Schneider 2007, Gachet 2015). Cependant, il reste à expliquer :

-les diverses portées que prend alors cette incise (sur l'ensemble de la construction ou sur une partie seulement cf. *phrase, clause* ou *sentence* dans Schneider 2007 : 197)

- leur direction, prospective (14) ou rétrospective (15) :

(14) (a) c'est une expression *je crois* très malheureuse
(b) c'est *je pense* quelque chose qui vous résume bien
(c) mais euh après mon frère est parti ↗ et euh je l'ai suivi ↗ euh *je crois* quatre cinq ans après ↘ [OFROM, unine15b51m]

(15) (a) au bout c'est l'Amérique *je crois*
(b) puis il y avait un couple ↗ génial ↘ c'était un couple de- de japonais ↘ *je crois* → [OFROM, unine08a03m]

Pour *je trouve, je pense* et *je crois*, la position finale à portée rétrospective semble être la plus fréquente.

Quelques études ont cherché à établir le statut prosodique de l'incise (Cornulier 1973, 1978, Marandin 1999, Delais-Roussarie 2005, Avanzi, Gachet & Avanzi 2011, Gachet 2015). Ces études confirment qu'il n'y a pas une prosodie spécifique pour les incises, mais des réalisations diverses (tout comme en anglais, cf. Dehé, 2009). Notons cependant qu'en position finale, les incises de verbes faibles sont du type post-focal (du même type que les incises de discours rapporté, les dislocations à droite, etc.)

Tuchais (2006) semble être le seul à avoir traité la différence entre *P, je crois* et *P, à ce que je crois*.

3.1.3. La construction disjointe

Il existe une troisième position, plus rarement prise en compte, celle de la construction « disjointe », qui fait souvent des effets de réponse ou de confirmation (Borillo 1978, Blanche-Benveniste & Willems 2007, Willems & Blanche-Benveniste 2010)²:

- (16) L1 : ses cheveux ont poussé
L2 : oui *je trouve* aussi
- (17) L1 : mm et puis ben justement est-ce que tu penses que ces mots ils devraient être là ↘ dans les dictionnaires courants →
L2 : euh *je crois pas* ↘ c'est- ça serait beaucoup demander quand même ↘ déjà qu'on ait un dictionnaire que tout le monde comprend ça serait bien ↗ après *je crois pas* ↘ alors rester dans des bouquins euh typiques où là tu peux les retrouver ↗ c'est bien ↘ qu'il y ait des traces écrites ↘ alors ça c'est sûr ↘ mais de là à aller dans le dico ↗ *je crois pas* ↘ [OFROM, unine15a32m]

Borillo (1978) a dressé une collection de 200 verbes susceptibles d'être « postposés », en les classant selon qu'ils peuvent être « repris en réponse », sous la forme positive, *je suppose*, sous la forme négative, *je ne sais pas*, ou les deux *je crois*, *je ne crois pas*. Blanche-Benveniste & Willems ont jugé bon de ne retenir que les verbes qui admettent les deux, ce qui constitue provisoirement une liste plus restreinte d'environ une dizaine de verbes.

3.1.4. Une famille de constructions

Les trois constructions constituent une réelle « famille de constructions », dans la mesure où le verbe y montre les mêmes rapports sémantiques et les mêmes sélections lexicales. C'est pourquoi Blanche-Benveniste & Willems (2007, 2010, 2014) proposent de les définir par le fait que leur distribution comprend l'ensemble des trois emplois, ce qui permet une délimitation syntaxique et sémantique plus contrôlée que dans les inventaires fondés sur seulement deux de ces constructions.

Les différents emplois sont d'ailleurs assez souvent utilisés à l'intérieur d'un seul et même énoncé dans les prises de parole de français parlé :

- (18) *je crois* qu'on a fait beaucoup de progrès dans ce domaine *je crois*
- (19) ça fera pas de mal *je pense pas* – *je pense pas* que ça fera du mal
- (20) L1 : le professeur doit être craint par ses élèves
L2 : non *je crois pas je crois pas* que ce soit une bonne chose

De plus les verbes présentent dans les trois emplois les mêmes particularités morpho-syntaxiques concernant la personne, l'aspect, le temps : *penser*, *croire*, *trouver*

² Cet usage est déjà mentionné pour l'anglais par Bolinger (1968) qui remarque que « verbs like *I imagine*, *I reckon*, *I suppose* and a few others may be used as synonyms of *yes* ».

s'emploient majoritairement à la première personne. Pour d'autres verbes (*on dirait, je dirais*), le changement de personne entraîne un même changement sémantique. Ces verbes, comme en anglais, sont incompatibles avec l'aspect progressif, *être en train de* (Urmson 1952, Ducrot 1975 : 63) :

- (21) (a) (?) je suis en train de trouver que c'est dommage
(b) (?) je suis en train de penser que je partirai demain

Ces verbes ont des relations particulières avec la négation (Borillo 1978, Vet 1994). Avec la *que*-phrase, des phénomènes de montée de la négation sont possibles (cf. 22a); dans la structure parenthétique la négation est exclue, sauf en écho (ex. 22b) ; seule la réalisation disjointe permet une liberté de la négation (ex. 22c) :

- (22) (a) c'est pas du racisme *je crois pas* que c'est du racisme
(b) non ça n'aide pas les élèves pour l'orthographe *je crois pas*
(c) – c'est une ville tranquille
– non non *je trouve pas non*

La notion de « famille de constructions » fait le lien entre syntaxe et sémantique : aucune des constructions n'est la réduction d'une autre; un même lien valenciel se maintient à travers trois réalisations syntaxiques différentes et les sélections lexicales sont les mêmes dans la *que*-P, l'incise et la disjointe. Les trois ont cependant des organisations macro-syntaxiques très différentes : autonomie prosodique, ordre des mots, liberté des modalités (Willems & Blanche-Benveniste 2014).

3.2. *Analyses sémantiques, pragmatiques et discursives*

La sémantique de ces verbes a été mieux traitée que la syntaxe. Pour l'ensemble de ces verbes, ce qui est en cause, c'est le degré de validation qu'ils apportent à la proposition qu'ils accompagnent. Ce degré de validation est décrit comme limité, mis en cause (Borillo 1978), mitigé (Benveniste, Schneider). La validation serait moindre parce que la prise en charge de l'assertion serait limitée par la subjectivité : celle du locuteur dans *je crois, je pense, je trouve* ; celle d'un collectif dans le cas du *on*, dans *on dirait* ; la prise en charge serait carrément renvoyée à une source externe pour *il paraît*.

Cette valeur sémantique fondamentale explique les sélections que ces verbes opèrent. Il est exclu qu'ils portent sur un savoir partagé, proverbes, vérités générales, etc. Anscombe (1994 : 100) explique par là qu'on ne puisse pas dire facilement *je trouve que la fortune sourit aux audacieux*, mais qu'on puisse dire très facilement, en introduisant un élément particularisant *je trouve que, pour une fois, la fortune sourit aux audacieux*. Il est exclu aussi qu'ils portent sur un vécu personnel nécessairement validé par l'expérience : *je pense que je construis une maison* n'est possible que si on fait allusion à la validation de la dénomination (*je pense que je construis une maison et pas une villa*) et non au vécu personnel, qui est nécessairement validé.

Lorsque ces verbes portent non pas sur une proposition mais sur une dénomination ou sur une quantification, ils prennent des valeurs d'approximation (« hedgings »):

- (23) (a) une classe de je sais pas de de vingt élèves *je crois*
(b) c'est une conséquence *je dirais* presque euh *je dirais* paradoxale

La forte fréquence de ces verbes dans la langue parlée permet de voir que, sans leur intervention, les assertions auraient à la fois une valeur d'affirmation beaucoup plus forte et une validation implicite. Il reste qu'aucun de ces verbes ne présente un comportement unique de « verbe faible ». Ils sont donc tous polysémiques.

Les associations lexicales de chacun des verbes considérés sont rarement prises en compte, comme si ces verbes étaient compatibles avec toutes sortes de contenus. Mais Ducrot 1975 avait bien montré que *je trouve* a une valeur spécifique d'évaluation qui permet de dire: *je trouve qu'elle est confortable* mais pas **je trouve que c'est une Citroën*. Une première description de ces spécificités a été donnée dans Blanche-Benveniste & Willems (2007, 2010).

4. LES DONNÉES

4.1. Problèmes particuliers à ce domaine

Les données portant sur le français sont essentiellement orales et elles sont pour l'instant peu nombreuses. La description dépend pourtant de la qualité des données : soin apporté à la transcription, et particulièrement à la perception des *que* ; possibilité d'avoir de larges contextes pour délimiter la portée des incises ; prise en charge des phénomènes de « dysfluences » (bribes), pour évaluer les faits de répétition et de cumul et l'ampleur des phénomènes d'approximation. Des données plus nombreuses permettraient, entre autres choses, de mieux voir comment ces verbes se surajoutent à des énonciations précédentes.

Les données doivent être assez nombreuses et assez diversifiées pour qu'il soit possible d'étudier les sélections lexicales de chaque verbe. Les attestations sont faciles à trouver pour les verbes très fréquents mais, pour les moins fréquents il faudrait des données en nombre bien supérieur à celui dont on dispose aujourd'hui.

4.2. Variations

On sait peu de choses sur les variations dans ce domaine, sinon qu'il y a sans doute de grandes différences entre oral et écrit. Rien ne laisse supposer, dans l'état actuel de nos connaissances, qu'il y ait eu une grande évolution dans les trois types de constructions identifiées pour ces verbes.

Nous savons peu de choses sur les éventuelles particularités régionales, sinon celles qui semblent bien identifiées pour le Québec et l'Ontario sur l'ellipse du *que* (Sankoff, 1974, Martineau 1993). Il serait souhaitable de connaître les variantes sur le plan de l'acquisition, comme les études de Diessel et Tomasello (2001 e.a) l'ont montré pour l'anglais.

4.3. Données chiffrées

Schneider (2007 : 67-69) a pris en compte un corpus de français, d'italien et d'espagnol de près de 4 millions de mots, dont il a extrait 1939 exemples, en les répartissant en échantillons comparables. C'est dans les situations de discours de conversation, qui provoquent beaucoup de fragments, qu'il en aurait trouvé le plus.

Blanche-Benveniste et Willems (2007) ont utilisé environ 2.000 exemples de français parlé pour les trois verbes *je crois*, *je pense*, *je trouve*, à partir d'un corpus de 1.500.000 mots. Blanche-Benveniste et Willems (2010) ont établi trois types de fréquence :

- entre 850 et 350 pour *je crois*, *je pense* *je trouve*
- entre 100 et 200 pour *il me semble*, *il paraît*, *je dirais*
- entre 50 et 100 pour *j'ai l'impression*, *on dirait*

Il semble que le minimum requis serait de disposer de 150 à 200 occurrences pour chaque verbe considéré. C'est seulement pour les verbes les plus fréquents qu'on peut envisager des pourcentages de répartition :

	<i>Je trouve</i>	<i>Je pense</i>	<i>Je crois</i>
V que V	77%	74,3%	65,6%
incises	20%	16,5%	31,4%
disjoints	2%	9%	3%

5. ÉTUDES HISTORIQUES, CONTRASTIVES, TYPOLOGIQUES.

5.1. Historiques

On disposait, jusqu'aux années 2000, de peu d'analyses diachroniques pour le français. Citons toutefois Feron (2005) sur *croire*, *cuidier* et *penser*, Glickman (2009) pour une analyse approfondie des verbes faibles en ancien français et Glickman & Schneider (2015) pour une première approche diachronique.

Pour l'anglais on dispose de l'ouvrage de Brinton (1996), qui propose une évolution diachronique en quatre étapes à partir de phrases coordonnées contenant des pronoms anaphoriques. Les structures parenthétiques précéderaient les structures à VF initial.

- a. They are poisonous. That I think.
- b. They are poisonous, that I think (or I think that/it, as/so I think
- c. They are poisonous, I think (or as I think)
- d. I think, they are poisonous. They are, I think, poisonous

Pour les structures en incise, une analyse comparable est proposée pour le français par Feron (2005) d'une part, Glickman (2009) de l'autre : *Ce croi* > *ce croi je* > *je crois*

5.2. *Contrastives*

Cresti & Moneglia (2005) ont donné une esquisse d'étude contrastive des phénomènes de prosodie des « parenthétiques » dans quatre langues romanes (italien, portugais, espagnol et français). Schneider (2007) donne trois études parallèles sur français, italien et espagnol, avec des schémas qui permettent des comparaisons. Dans les trois langues, c'est le verbe *je crois* et ses équivalents qui serait le plus fréquent (Schneider 2007 : 148), alors que le *je trouve* du français serait assez isolé (mais c'est sans compter sur le *acho* portugais, étudié par Ducrot). Pusch (2003) a proposé une étude sur les verbes faibles en occitan. Verhagen a étudié, à partir d'un corpus de données anglaises et néerlandaises attestées, le comportement des verbes *think* et *denken* (epistemic stance), qui permettent différents degrés d'« extractions à longue distance », selon leur caractère plus ou moins « formulaire ». Squartini (2005) fait un contraste entre le roumain et les autres langues romanes; C. Rossari, C. Cojocariu & C. Ricci, 2007 entre le français et le roumain.

5.3. *Études typologiques*

Une étude générale de typologie, portant sur l'évidentialité au sens large, a été esquissée par T. Willet (1988).

Schneider (2007) estime que les langues romanes tendent à conserver le complémentiseur *que* alors que l'équivalent tendrait à être éliminé dans la plupart des langues germaniques.

6. BILAN

6.1. *Intérêt de ces verbes et constructions*

Cette classe de verbes présente des particularités syntaxiques qui remettent en question la vue homogène sur la subordination. Les rapports entre structures fortement dépendantes et structures autonomes obligent à envisager les relations entre syntaxe et macro-syntaxe. La fréquence élevée de ces verbes montre que leur sémantisme joue un rôle fondamental dans la langue parlée. Ils font partie du vaste domaine de la modalité, qui intervient à divers niveaux de l'analyse syntaxique.

6.2. *Notions rentables*

- Une démarche qui s'est révélée rentable est celle de l'analyse des « sélections lexicales », qui permet de dégager à la fois une stabilité sémantique à travers des constructions variées et une variation d'un lexème à l'autre.
- La notion de « famille de constructions » permet de caractériser la classe et d'en délimiter les contours.
- De toutes les notions sémantiques proposées (évidentialité, mitigation, subjectivité), c'est celle de modalité épistémique qui semble le mieux regrouper les diverses valeurs sémantiques inventoriées jusqu'à présent pour verbes.

- La notion de polysémie s'applique bien à ces verbes : aucun ne présente un comportement unique de « verbe faible ».

6.3. Perspectives

Lacunes

En dehors d'un manque général de données, en particulier de données orales pour le français, et de descriptions fines de verbes particuliers, trois domaines de recherche mériteraient des développements :

- L'analyse des portées
- La relation avec les structures attributives d'une part, en particulier pour le verbe *trouver* : *je trouve que c'est dommage* vs *je trouve ça dommage*, avec les infinitives d'autre part *je crois que j'ai raison* vs *je crois avoir raison*.
- Les relations entre verbes faibles et procédures d'extraction et de montée

Extensions

- Structures verbe+ adjectif : *je suis sûr (que)* ; *c'est vrai (que)*...
- Structures avec des adverbes à comportement similaire : *peut-être (que)*, *sans doute (que)*...
- Comparaison avec d'autres verbes parenthétiques : *dit-il*...
- Comparaison avec d'autres verbes ayant le comportement de réponse disjointe : *je regrette*...
- Comparaison avec les modaux

7. ANNEXE : LISTE DES OUVRAGES CITÉS

Andersen, Hanne Leth, 1997, *Propositions parenthétiques et subordination en français parlé*, Thèse de doctorat, Université de Copenhague.

Apothéloz, Denis, 2003, « Grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? Le cas de la rection dite 'faible' », *Verbum* 3, 240-262.

Avanzi, Mathieu, 2012, *L'interface prosodie / syntaxe en français*, GRAMM-R. Études de linguistique française 13 Peter Lang.

Benveniste, Emile, 1958/1966, « De la subjectivité dans le langage », in *Problèmes de linguistique générale*, t. 1 : chap. 21, Paris, Gallimard, Coll. *Tel*, 258-266.

Blanche-Benveniste, Claire, 1989, « Constructions verbales "en incises" et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé* 9, 53-73.

Blanche-Benveniste Claire & Dominique Willems, 2007, « Un nouveau regard sur les verbes faibles », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* 102/1, 217-254.

Boye, Kasper & Peter Harder, 2007, « Complement taking predicates. Usage and linguistic structure », *Studies in Language* 31:3, 569-606.

- Brinton, Laurel J., 1996, *Pragmatic markers in English : Grammaticalization and discourse functions*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.
- Cornulier, Benoît de, 1973, *Considérations illustrées de quelques arbres et enrichies de plus de mille exemples sur les incises en français contemporain*. Aix-en-Provence : Thèse de l'Université de Provence.
- Cornulier, Benoît de, 1978, « L'incise, la classe des verbes parenthétiques et le signe mimique », *Cahiers de Linguistique de l'Université de Québec*, 8 : 53- 95.
- Diessel, Holger & Michael Tomasello, 2001, « The acquisition of finite complement clauses in English. A corpus-based analysis », *Cognitive Linguistics* 12:2, 97141.
- Ducrot, Oswald, 1980, « Je trouve que », in *Les mots du discours*, Editions de Minuit, 57-92, première édition in *Semantikos* 1/1, 1975, 63-88.
- Emonds, Joseph E., 1976, *A Transformational Approach to English Syntax. Root, Structure-Preserving, and local transformation*, New York, Academic Press = 1981, *Transformations radicales conservatrices et locales. Pour une conception transformationnelle de la syntaxe*, Paris, Seuil, traduction de l'anglais par Judith Milner.
- Gachet Frédéric, 2015, *Incises de discours rapporté et autres verbes parenthétiques. Étude grammaticale*, Paris, Champion.
- Gachet, Frédéric & Mathieu Avanzi, 2011a, in Yoo, H-Y & Delais-Roussarie, E. (éds), Actes d'IDP 2009, Paris, 9-11 septembre 2009, 173-189, ISSN 2114-7612. [en ligne : http://makino.linguist.jussieu.fr/idp09/actes_fr.html]
- Glikman, Julie & Avanzi, Mathieu 2009, "Entre rection et incidence: des constructions verbales atypiques? Etudes sur *je crois, je pense* et autres parenthétiques", *Linx* 61.
- Jayez, Jacques & Corinne Rossari, 2004, « Parentheticals as conventional implicatures », in F. Corblin & de H. Swart (éds), *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI, 211-229.
- Lehmann, Christian, 1988, « Towards a typology of clause linkage », in J. Haiman & S. Thompson (éds), *Clause combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam / Philadelphie, Benjamins, 181-225.
- Newmeyer, Frederick, 2010, « What conversational English tells us about the nature of grammar: A critique of Thompson's analysis of object complements », in Kasper Boye & Elisabeth Engberg-Pedersen (éds), *Language Usage and Language Structure*, Berlin, Mouton de Gruyter, 3-43.
- Nølke, H., 1994, «La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que*», *Langue française*, 102, 84-94.
- Recanati, François, 1984, « Remarques sur les verbes parenthétiques », in Pierre Attal et Claude Muller (éds), *De la syntaxe à la pragmatique*, Actes du Colloque de Rennes, VIII, Amsterdam, J. Benjamins, 319-352.

Ross, John Robert, 1973, « Slifting », in Maurice Gross, Morris Halle & Marcel-Paul Schützenberger (éds), *The formal analysis of natural languages, Proceedings of the first international conference*, La Haye, Mouton, 133-169.

Schneider, Stephan, 2007, *Reduced parentheticals clauses as mitigators. A corpus study of spoken French, Italian and Spanish*, Amsterdam, Benjamins.

Schneider, Stefan, Glickman Julie, Avanzi Mathieu, 2015, *Parenthetical verbs*, Berlin-New York, De Gruyter-Mouton Thompson, Sandra, 2002, « ‘Object Complements’ and conversation : Towards a realistic account », *Studies in Language* 26, 125-164.

Thompson, Sandra A. & Anthony Mulac, 1991a, « A Quantitative Perspective on the Grammaticization of Epistemic Parentheticals in English », *Approaches to Grammaticalization* (vol. 2 : *Focus on Types of Grammatical markers*), Traugott, Elisabeth Closs & Bernd Heine (éds.), Amsterdam / Philadelphie, Benjamins, 313-329.

Thompson, Sandra A. & Anthony Mulac, 1991b, « The discourse conditions for the use of the complementizer *that* in conversational English », *Journal of Pragmatics* 15, North-Holland, 237-251.

Tuchais, S., 2006, : « p, je crois / p, à ce que je crois : constructions parenthétiques et modalisation », in J. Kawaguchi, K. Kida et K. Maejima (éds.), *Cognition et émotion dans le langage*. Tokyo : Keio University, Centre for Integrated Research on the Mind, 77-85.

Urmson, James, 1952, « Parenthetical verbs », *Mind* 61 (244), 480-496.

Van Bogaert, Julie, 2009, *The grammar of complement-taking mental predicate constructions in present-day spoken British English*, Thèse de doctorat, Université de Gand.

Verhagen, Arie, 2006, « On subjectivity and ‘long distance Wh-movement’ », in Athanasiadou A., Canakis C. & Cornillie B. (éds), *Subjectification : Various Paths to Subjectivity*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.

Vet, Co, 1994, « Savoir et croire », *Langue française* 102.

Willems, Dominique & Claire Blanche-Benveniste, 2010, « Verbes ‘faibles’ et verbes à valeur épistémique en français parlé : *il me semble, il paraît, j’ai l’impression, on dirait, je dirais* », in Iliescu, Maria, Siller-Runggaldier, Heidi M. & Paul Danler (éds.), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, IV, Berlin, De Gruyter, 565-579.

Willems, Dominique & Claire Blanche-Benveniste, 2014, “A constructional corpus-based approach of ‘weak’ verbs in French”. In Boas H. & Francisco González-García, *Romance Perspectives on Construction Grammar*, Amsterdam, J. Benjamins, chapter IV, pp. 113 - 138.

Willems Dominique, 2011, « Les degrés d’intégration syntaxique de la modalité épistémique. Le cas de *sembler* et *paraître*. » In M.J. Béguelin et G. Corminboeuf. (eds), *Du système linguistique aux actions langagières*, De Boeck-Duculot, Série Champs linguistiques : 61-72.

Willems Dominique, en préparation, « *Je crois vs je le crois*. La pronominalisation du complément phrastique des verbes faibles : une distinction structurale ou un fait de variation ? »